



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 17 avril dernier en présence de 44 membres représentant les six structures adhérentes à la CFR ; une minute de recueillement a été observée à la mémoire de Jean Catherine décédé en novembre dernier. L'assemblée générale avait été précédée d'un Bureau tenu le 15 avril et suivie du Conseil d'administration qui a procédé à l'élection du Bureau. Vous trouverez dans les encarts ci-dessous, l'essentiel des points traités dans ces différentes instances.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 15 avril 2019

AGO et CA du 17 avril : A l'ordre du jour du Bureau : l'examen des travaux 2018 de l'ensemble des instances et commissions de la CFR en vue de leur présentation à l'AGO avec une proposition de renouvellement du Bureau.

Actualités : La position CFR sur la réversion est à actualiser ; elle sera diffusée dans les instances requises après son approbation en Bureau du 20 mai prochain. Un groupe de travail se réunira le 6 mai sur le dossier cumul emploi-retraite. Les positions de la CFR sur le Grand débat ont été diffusées avec réponse au courrier d'A. Buzyn. Une lettre aux candidats à l'élection européenne a été adressée aux partis et diffusée aux journalistes, députés et sénateurs. L'indexation des retraites et l'âge de départ ont fait l'objet de plusieurs interviews dans les médias. La volonté de représentativité de la CFR et ses positions ont été rappelées auprès des partis politiques.

Assemblée générale ordinaire du 17 avril 2019

Après approbation des rapports des Commissions, les comptes 2018, le projet de budget 2019 et le montant de la cotisation 2019 (sans changement) ont été approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport d'activités 2018 et d'orientation pour 2019, le Président Pierre ERBS a relevé :

- ° **une actualité particulièrement riche en 2018** : hausse de la CSG sans compensation, désindexation des retraites de base, Grand débat, projet de régime universel de retraite et projets de lois dans les domaines de la santé et de l'autonomie,
- ° **des positions réfléchies et structurées** dans l'important travail réalisé par les Commissions spécialisées avec 6 réponses apportées au Grand débat sur les 12 questions annexées à la lettre du Président de la République,
- ° **une forte mobilisation de la CFR**, auprès des politiques avec de nombreuses interventions, rencontres et courriers, une présence permanente de la CFR dans les médias jamais égalée, le dossier de la représentativité appuyé au plan local grâce à l'action des délégués CFR, le colloque organisé au Sénat sur le reste à charge et l'assurance complémentaire, la diffusion de la plaquette sur « La place des retraités dans la société » et l'application du RGPD.
- ° **l'ensemble de ces sujets auront une suite en 2019** ; c'est ainsi que sur la représentativité les actions seront poursuivies et déployées « tous azimuts » ; sur le projet de régime universel de retraite, notre expression sera orientée en direction de l'ensemble du monde politique ; le pouvoir d'achat des retraités fera l'objet du combat permanent mené sur les compensations demandées à la hausse de la CSG, venant s'ajouter au refus de la différenciation entre les retraités ; pour la complémentaire santé, un appel d'offre sera lancé ; sur la loi autonomie, le problème du financement des dispositifs conduira la CFR à préciser et défendre ses positions ; notre communication continuera à être améliorée, notamment en interne ; enfin, l'équipe des délégués CFR fera l'objet d'un renforcement de son réseau pour une meilleure couverture du territoire.

Conseil d'administration du 17 avril 2019

Le Conseil a procédé à l'élection de son Bureau comme suit :

Président : Pierre Erbs - Président d'honneur : François Bellanger

Secrétaire général : Michel Riquier – Secrétaire général adjoint : Yvonne Jourdhui

Trésorier : Annette Gilewicz – Trésorier Adjoint : Bernard Nicolas

Vice-présidents : Philippe Barbier – Christian Bourreau - Jean-Claude Breugnon – Henri Lemoine – Félix Vézier

Membres : Charles Berder- Christian Coeuré - Sylvain Denis (personne qualifiée) – Roger Barrot – Michèle Castan Jean Cordoba – Paul Dubost

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

